



**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

Femmes incarcérées au Leclerc  
**Demande d'intervention des partis fédéraux**

**Montréal, le 24 septembre 2019** – La *Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ)* demande aux principaux partis fédéraux représentés à Ottawa de s'engager à ce que le Canada signe le *Protocole facultatif* se rapportant à la *Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants* afin qu'une mission d'observation indépendante puisse avoir accès à l'Établissement de détention Leclerc de Laval, où les conditions de détention continuent de se détériorer.

**Témoignage d'une femme actuellement détenue au Leclerc**

Louise Henry, actuellement détenue à l'Établissement de détention Leclerc, confirme que dans les derniers mois, les conditions de détention ne s'améliorent pas. « À l'origine, le Leclerc était une prison pour hommes, qui a été fermé pour cause de vétusté il y a des années. Vous devez bien vous imaginer que la situation ne s'est pas réglée magiquement pour les femmes des années plus tard! L'insalubrité est notre quotidien. Il y a de la moisissure partout, les vermines sont encore bien présentes, on voit des vers blancs dans les conduits d'eau de nos cellules, des cuisines et salles de bain. Le personnel de la prison continue de ne pas boire la même eau que nous. Les fouilles à nu sont toujours aussi abusives et en raison du manque d'effectif, il y a encore fréquemment l'annulation de visites ou d'activités et du confinement cellulaire. Comment la direction de l'Établissement Leclerc et le ministère de la Sécurité publique peuvent laisser cette situation perdurer ? », questionne Mme Henry.

**Modifier la loi québécoise**

« Depuis plus de trois ans, la *CASIFQ* dénonce les conditions de détention des femmes au Leclerc et la violation systématique de leurs droits fondamentaux. Nous demandons aussi depuis plus de trois ans au gouvernement du Québec qu'une mission d'observation indépendante du respect des droits des femmes détenues puisse avoir accès au centre de détention, ce qui est obstinément refusé par le ministère de la Sécurité publique (MSP). Devant le déni du MSP envers les conditions de détention dégradantes au Leclerc, nous nous tournons maintenant vers les partis susceptibles de former le prochain gouvernement à Ottawa afin de forcer le gouvernement québécois à agir », fait valoir Lucie Lemonde, de la Ligue des droits et libertés et porte-parole de la *CASIFQ*.

La *CASIFQ* a interpellé les chefs des cinq principaux partis représentés à Ottawa, le Parti libéral du Canada, le Parti conservateur du Canada, le Nouveau parti démocratique, le Bloc québécois et le Parti Vert.

« Nous leur demandons de s'engager à ce que le Canada signe le *Protocole facultatif* se rapportant à la *Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants* de l'ONU si leur parti forme le prochain gouvernement. Ce *Protocole* oblige les États signataires à autoriser les visites inopinées des lieux de détention, y compris ceux pour migrant-es, par des organismes indépendants afin de prévenir et dénoncer les traitements dégradants et les conditions inhumaines. La signature de ce *Protocole* obligerait le gouvernement du Québec à modifier la loi québécoise afin de permettre les missions d'observation indépendantes et les visites de députés de l'Assemblée nationale » continue Mme Lemonde.

« Devant l'ampleur des problèmes et la gravité de la violation des droits des femmes détenues au Leclerc, nous estimons qu'une intervention du fédéral s'impose afin que le Québec soit forcé d'ouvrir les portes du Leclerc à une mission d'observation indépendante » termine Mme Lemonde.

-30-

**Pour informations et entrevues\* :**

Elisabeth Dupuis, Responsable des communications de la Ligue des droits et libertés

C : 514-715-7727

\* Il y a possibilité de prendre arrangement pour des entrevues avec Mme Henry, actuellement en détention au Leclerc

**Membres de la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ)**

- Centre des femmes de Laval
- Fédération des femmes du Québec
- Ligue des droits et libertés
- Stella, l'amie de Maimie